

PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 06 OCTOBRE 2020

L'an deux mille vingt, le mardi six octobre, le Conseil Municipal est convoqué en séance ordinaire à vingt heures, en la Mairie de Chênex.

- **Approbation du procès verbal du précédent Conseil Municipal**
- **Divers**
- **Compte rendu commissions communales (urbanisme, voirie...)**
- **Projet d'installation panneaux photovoltaïques école**
- **Proposition liste contribuables membres CCID**



CONSEIL MUNICIPAL DU MARDI 06 OCTOBRE 2020

Nombre de conseillers en exercice : 15

Nombre de présents : 14

Nombre de votants : 14

Présents : Messieurs CRASTES Pierre-Jean, DUVAL Léon, PARENT Philippe, BOURDIN Fabian, GENOUX-PRACHEX Lionel, Mesdames COINDET Jocelyne, LAMARLE Nadège, BAYAT-RICARD Marianne, ALLARD-VAUTARET Claire, BONIER Laurence, CHARDON Audrey, GONTHIER-GEORGES Céliane, CARRILLAT Olivier, ROTH Jean-Luc,

Excusés : VALLENTIEN Jennifer

GENOUX-PRACHEX Lionel, a été élu secrétaire.

1. Les membres du Conseil Municipal ont pris connaissance du compte-rendu du 08 Septembre 2020

2. Divers

- **Octobre Rose** : Dans le cadre de la campagne d'Octobre Rose, des flyers seront distribués dans l'ensemble des boîtes aux lettres de la Commune afin de sensibiliser la population au cancer du sein.
- **ADMR Viry** : L'ADMR de Viry-Vuache compte à ce jour 192 bénéficiaires dont 4 à Chênex répartis sur 10 Communes. L'association compte également 21 salariés et 16 bénévoles. L'ADMR lance un appel afin de trouver des bénévoles pour renforcer l'équipe en place pour des ménages et livraison à domicile de repas.
- **Associations** : Mme Laurence BONIER a contacté toutes les associations de la Commune afin de se présenter et faire le point avec les associations sur les manifestations et les impacts suite aux restrictions sanitaires.
- **Illuminations** : La commission fait part de sa proposition d'illumination au centre du village, le conseil municipal valide le devis.
- **PMPV** : Le conseil municipal souhaite rencontrer le mois prochain la PMPV pour faire le point sur l'activité au sein de la Commune.
- **Extension salle des fêtes** : Monsieur le Maire informe le conseil que l'avant projet est toujours en cours.
- **Trottoir Route de la Boutique** : Le devis pour l'aménagement du trottoir route de la Boutique est signé. Les travaux pourront démarrer rapidement.
- **Ecole / périscolaire** : Monsieur le Maire informe le conseil que suite à différentes altercations au niveau scolaire et périscolaire, le secrétariat de Mairie en lien avec la Coordinatrice périscolaire feront appliquer le règlement périscolaire en adressant des avertissements écrits aux parents des enfants concernés suivi d'exclusion temporaire des services périscolaires en cas de besoin.

- Passerelle : Le conseil municipal valide le devis de l'entreprise DUCREY.
- Maison de santé : M. Fabian BOURDIN informe le Conseil que la convention a été signée avec les médecins. La fin des travaux est prévu pour le printemps 2021 suite à la période de confinement.
- Fond frontaliers : Monsieur le Maire informe le conseil que les fonds frontaliers augmentent d'environ 5%.
- Urbanisme : La Commission urbanisme informe le Conseil des nouveaux dossiers déposés en Mairie.

3. Délibération CCAS

Monsieur Le Président informe le Conseil d'Administration, de l'utilisation du téléalarme pour les personnes âgées ou handicapées.

La téléassistance permet aux personnes âgées ou handicapées d'alerter depuis leur domicile une centrale d'écoute qui déclenche une intervention 24h/24h.

Selon le cas, l'appel est dirigé vers les secours habituels (pompiers, médecins...) ou vers les proches (famille, voisin...).

Ce système, utilisé depuis plusieurs années, permet de dialoguer et d'être réconforté dans les moments difficiles.

Vu les demandes de Madame CHAMOT Simone et Madame CUGNET Ginette concernant la participation au Téléalarme, Monsieur le Président propose au Conseil d'Administration qu'une aide financière leur soit apportée à hauteur de 10€ mensuel.

Le Pôle de la Gérontologie et du Handicap du Conseil Départemental d'Annecy fera parvenir un titre exécutoire prenant en compte la participation financière du CCAS.

Après en avoir délibéré, le Conseil d'Administration, à l'unanimité :

Accepte de participer au financement du Téléalarme de Madame CHAMOT Simone et de Madame CUGNET Ginette à compter du 1^{er} octobre 2020.

4. Projet d'installation des panneaux photovoltaïques

Monsieur le Maire rappelle aux conseillers municipaux le projet d'installation de panneaux photovoltaïques sur la toiture du nouveau bâtiment de l'école maternelle.

Dans le cadre de ce projet, Monsieur le Maire indique qu'une étude a été demandée à Syan'énr pour déterminer l'opportunité de réaliser cette opération en injection totale ou en autoconsommation individuelle et également d'établir une offre solaire avec un tiers investisseur.

Monsieur le Maire présente l'étude de potentiel photovoltaïque réalisée pour cette installation.

Sur proposition de Monsieur le Maire et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide :

- Le choix de Syan'EnR pour la réalisation du projet (étude, construction, exploitation et maintenance d'une centrale de 9kWc sur la toiture de l'école) ;
- L'engagement d'une contractualisation sur une durée de 20 ans ;
- Le versement d'un montant de 1200€/an à Syan'énr pour la réalisation du montage en autoconsommation.

- L'autorisation de Syan'Enr de déposer au nom de la commune toutes demandes d'autorisation d'urbanisme.

5. Proposition liste contribuables membres CCID.

Monsieur le Maire rappelle que l'article 1650 du code général des impôts institue dans chaque commune une commission communale des impôts directs présidée par le maire.

Dans les communes de moins de 2000 habitants, la commission est composée de 6 commissaires titulaires et de 6 commissaires suppléants.

La durée du mandat des membres de la commission est identique à celle du mandat du conseil municipal.

Les commissaires doivent :

- être français
- avoir au moins 25 ans
- jouir de leurs droits civils
- être inscrits sur l'un des rôles des impôts directs locaux dans la commune,
- être familiarisés avec les circonstances locales, et posséder des connaissances suffisantes pour l'exécution des travaux de la commission.

L'un des commissaires doit être domicilié hors de la commune.

Les six commissaires et leurs suppléants en nombre égal sont désignés par le Directeur des Services Fiscaux sur une liste de contribuables en nombre double, remplissant les conditions précisées ci-dessus, dressée par le Conseil Municipal ; la liste de présentation établie par le Conseil Municipal doit comporter douze noms pour les commissaires titulaires et douze noms pour les commissaires suppléants.

La désignation des commissaires intervient dans les deux mois suivant le renouvellement général des conseils municipaux.

Rôle de la commission :

La CCID se réunit au moins une fois par an.

La CCID intervient surtout en matière de fiscalité directe locale :

- elle dresse avec le représentant de l'administration fiscale, la liste des locaux de référence et des locaux type retenus pour déterminer la valeur locative des biens imposables aux impôts directs locaux (articles 1503 et 1504 du CGI), détermine la surface pondérée, établit les tarifs d'évaluation correspondants (article 1503 du CGI), et participe à l'évaluation des propriétés bâties (article 1505 du CGI)
- elle participe à l'élaboration des tarifs d'évaluation des propriétés non bâties (article 1510)
- elle formule des avis sur les réclamations portant sur une question de fait relative aux taxes locales.

Il vous est proposé, si ces dispositions recueillent votre agrément, d'adopter la délibération suivante.

Vu l'article 1650 du Code Général des Impôts ;

Vu l'article L2121-32 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu le procès-verbal en date du 26 mai 2020 relatif à l'installation du Conseil Municipal ;

Considérant que la désignation des commissaires doit intervenir dans les deux mois suivant le renouvellement général des conseils municipaux ;

Considérant que le Conseil Municipal doit procéder, à la demande de Monsieur le Directeur des Services Fiscaux, à l'établissement d'une liste de contribuables comportant douze noms pour les membres titulaires et douze noms pour les membres suppléants. Parmi lesquels seront désignés les six membres titulaires et six membres suppléants de la Commission Communale des Impôts Directs ;

Ayant entendu l'exposé de son rapporteur ;

Après en avoir délibéré ;

LE CONSEIL MUNICIPAL, à l'unanimité,

DRESSE la liste de présentation suivante :

TITULAIRES	SUPPLÉANTS
Nicolas CARRILLAT	Karine CUGNET
Jean-Pierre CHARDON	Grégory CHARDON
Jean-Louis GONDRET	Pierre GENY
Michel DUVAL	Régis HUMBERT
Jeannine MORINO (Dingy-en-Vuache)	Anne-Marie JOSSERAND
Stéphane LOHMANN	Bernard MERY (Jonzier-Epagny)
Sabine BOURQUIN	Bernard PYTHON
Elisabeth VIOLETTE	Gabriel RIDUS
Maurice GENOUD	Catherine DUC-MAUGE né LEONE
Joseph PERNOUD	Catherine BAUDRY
Roland GUERRAZ	Michel LUCIUS
Joël ROGER	Jean-Marie SILLANOLI

La séance est levée à 21h45.

Le Maire,
P.J. CRASTES

Les Conseillers

Jean-Luc ROTH	Philippe PARENT	Céline GONTHIER-GEORGES
Fabian BOUDIN	Léon DUVAL	Lionel GENOUD-PRACHEX
Jocelyne COINDET	Nadège LAMARLE	Marianne BAYAT-RICARD
Claire ALLARD-VAUTARET	Laurence BONIER	Audrey CHARDON
Olivier CARRILLAT		